



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 70/2016
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 29 Présents : 25 Voix : 29 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 22 NOV. 2016
Affiché le :

L'An deux mille seize, le dix-sept Novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 10 Novembre 2016.

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, FERTE J., SEIB-TAUPIN, FERTE S., JOUET, DELON.

PROCURATIONS

M. JOUSSEAUME	à	Mme MAUREL
M. MARQUIER	à	Mme SCHINTONE
Mme GARBIN	à	M. DELON
M. MARTIN	à	Mme SEIB-TAUPIN

SECRETAIRE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à une augmentation de l'horaire hebdomadaire de travail

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour le bon fonctionnement des services, il convient d'augmenter l'horaire hebdomadaire d'un Adjoint Technique de 2^{ème} classe. Cette augmentation étant supérieure à 10 % de la durée hebdomadaire du poste existant, il convient d'ouvrir un poste comme suit :

NOMBRE	POSTE	HORAIRE ACTUEL	NOUVEL HORAIRE
1	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	26.61/35	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 15 novembre 2016.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 18 Novembre 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

